



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le **vendredi 31 mai 2013 à 18h00** le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

CONVOCAATION

Date	23/05/2013
Affichage	23/05/2013

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	25	8

THEME : PERSONNEL 3.

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRÈS DU FONDS NATIONAL DE PRÉVENTION DANS LE CADRE DE L'ÉLABORATION DU DOCUMENT UNIQUE.

Etaient Présents : DAERDEN Francine, MUSSON Pascal, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PROREL Alain, PEYTHIEU Eric, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, DAVANTURE Bruno, RAPANOEL Séverine, ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, NUSSBAUM Richard, ESCALLIER Karine, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

Etaient Représentés :

CIRIO Raymond pouvoir à MARCADET Didier.
 GUERIN Nicole pouvoir à PETELET Renée.
 POYAU Aurélie pouvoir à FROMM Gérard.
 NICOLOSO Alain pouvoir à DAVANTURE Bruno.
 PONSART Marie-Hélène pouvoir à DAERDEN Francine.
 BRUNET Pascale pouvoir à JIMENEZ Claude.
 BOVETTO Fanny pouvoir à DJEFFAL Mohamed.
 VALDENNAIRE Catherine pouvoir à NUSSBAUM Richard.

Absents-Excusés :

CIRIO Raymond, GUERIN Nicole, POYAU Aurélie, NICOLOSO Alain, PONSART Marie-Hélène, BRUNET Pascale, BOVETTO Fanny, VALDENNAIRE Catherine.

Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed.



Rapporteur : Jacques JALADE.

Le Centre de Gestion des Hautes-Alpes a sollicité les collectivités du département afin qu'elles s'engagent avec le Fonds National de la CNRACL dans une démarche globale de prévention des risques professionnels.

Ce projet, au-delà du caractère subventionnable, va permettre à la collectivité d'entamer une réflexion globale et participative sur les méthodes de travail au sein des services avec pour objectif, l'élaboration du document unique rendu obligatoire par la loi, ainsi que l'élaboration et la mise en place d'outils opérationnels pérennes en matière de suivi de la démarche santé et sécurité.

Pour cela, le Centre de Gestion accompagne les collectivités dans le montage des dossiers de demande de subvention et dans la procédure de mise en œuvre et suivi de la démarche.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- De s'engager dans une démarche globale de prévention des risques professionnels avec l'assistance du Centre de Gestion des Hautes-Alpes ;
- De solliciter une subvention auprès du fonds national de prévention de la CNRACL ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou en cas d'empêchement, un Adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 33

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Le Maire,  
Gérard FROMM

TRANSMIS LE 06 JUIN 2013

PUBLIÉ LE 06 JUIN 2013

NOTIFIÉ LE 11 JUIN 2013



Lettre d'engagement

*Fonds national de prévention de la
CNRACL*

Pièce 51 23
Caisse des dépôts et consignations
Direction de la solidarité et des risques
professionnels
Rue du Vergne
33 059 Bordeaux

Objet : Lettre d'engagement

Le

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous informer que le conseil municipal de la Ville de Briançon a souhaité s'engager dans une démarche d'évaluation des risques professionnels et à mettre en œuvre les moyens nécessaires à la réalisation de cette démarche. Ainsi, la rédaction du document unique se fera en partenariat avec le service prévention du Centre de Gestion des Hautes-Alpes.

Je vous informe que le Comité Technique Paritaire en formation de Comité Hygiène et Sécurité a été saisi pour ce dossier et a émis un avis favorable pour cette démarche en date du/...../.....

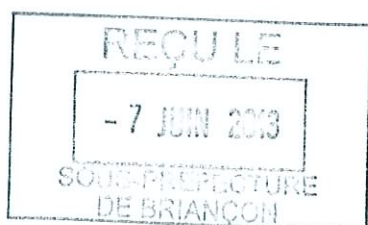
L'objectif clé du projet global portera sur l'intégration d'une démarche de prévention des risques professionnels.

Conscient que ce projet est une opportunité pour la collectivité étant donné les enjeux relatifs à la santé et la sécurité des agents, j'ai également conscience des investissements en temps nécessaires pour avancer sur ces aspects.

Je vous remercie de prendre connaissance de notre projet et d'étudier la possibilité d'un financement via le Fonds national de prévention de la CNRACL.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,



Gérard FROMM.